

**FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORT  
SOUS-MARINS**

**« FFESSM »**

24, quai de rive-neuve – 13284 Marseille Cedex 07

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31/08/2023**

**C2C MEDITERRANEE**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Olivier CONGIO**



5, Cours Jean Ballard  
13001 MARSEILLE

Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59  
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 – Ape 6920Z

COMMISSAIRE AUX COMPTES – CRCC D'AIX EN PROVENCE

A l'Assemblée Générale,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 25 septembre 2022 nous nommant en tant que commissaire aux comptes de votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FFESM relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice sur l'appréciation de la valorisation et la comptabilisation de votre chiffre d'affaires et de vos subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



MEDITERRANEE



commissaire  
aux comptes

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille,

Le 9 novembre 2023

C2C MEDITERRANEE  
Commissaire aux Comptes  
Olivier CONGIO



**C2C Méditerranée**

5, Cours Jean Ballard  
13001 MARSEILLE

Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59  
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 – Ape 6920Z





# Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/09/2022 au 31/08/2023			Au 31/08/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	2 406 403	2 241 213	165 191	363 828
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	277 911		277 911	277 911
Constructions	1 611 903	663 591	948 312	1 010 295
Installations techniques, matériel et outillages industriels	196 821	178 363	18 458	24 340
Autres immobilisations corporelles	1 703 344	1 401 163	302 181	411 972
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	962		962	962
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	914		914	914
<b>TOTAL I</b>	<b>6 198 260</b>	<b>4 484 329</b>	<b>1 713 931</b>	<b>2 090 222</b>
Comptes de liaison	II			
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours	401 815	158 501	243 314	254 627
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	679 320	3 667	675 653	527 159
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	203 703		203 703	314 910
Valeurs mobilières de placement	532 796		532 796	1 288 685
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	968 695		968 695	263 660
Charges constatées d'avance	276 806		276 806	174 628
<b>TOTAL III</b>	<b>3 063 135</b>	<b>162 169</b>	<b>2 900 966</b>	<b>2 823 669</b>
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>9 261 395</b>	<b>4 646 498</b>	<b>4 614 897</b>	<b>4 913 892</b>


**Bilan Passif**

Bilan Passif	31/08/2023	31/08/2022
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	1 999 258	3 510 609
Report à nouveau		-375 190
Excédent ou déficit de l'exercice	44 545	-1 136 161
<b>Situation nette</b>	<b>2 043 803</b>	<b>1 999 258</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>2 043 803</b>	<b>1 999 258</b>
Comptes de liaison	II	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	35 756	
<b>TOTAL III</b>	<b>35 756</b>	
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	185 437	224 752
<b>TOTAL IV</b>	<b>185 437</b>	<b>224 752</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		523 219
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	425 872	363 763
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	241 827	395 411
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	181 584	199 560
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 500 618	1 207 930
<b>TOTAL V</b>	<b>2 349 901</b>	<b>2 689 882</b>
Écarts de conversion passif	VI	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>4 614 897</b>	<b>4 913 892</b>



# Compte de résultat

Compte de résultat	31/08/2023	31/08/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	963 465	854 369
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	3 964 058	3 054 647
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	417 397	439 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	45 034	34 611
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	719 246	925 622
Utilisations des fonds dédiés		77 788
Autres produits	259	267
<b>TOTAL I</b>	<b>6 109 459</b>	<b>5 386 306</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	302 308	287 010
Variation de stocks	3 065	9 374
Autres achats et charges externes	3 397 912	3 233 524
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	79 264	105 098
Salaires et traitements	978 983	1 249 723
Charges sociales	408 918	487 451
Dotations aux amortissements et dépréciations	668 505	943 619
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	35 756	
Autres charges	199 477	200 931
<b>TOTAL II</b>	<b>6 074 189</b>	<b>6 516 730</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>35 270</b>	<b>-1 130 424</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 253	12 507
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	125	
Différences positives de change	3	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>20 380</b>	<b>12 507</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		125
Intérêts et charges assimilées	2 300	14 326
Différences négatives de change	33	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>2 334</b>	<b>14 451</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>18 047</b>	<b>-1 944</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>53 317</b>	<b>-1 132 368</b>




**Compte de résultat (Suite)**

<b>Compte de résultat (Suite)</b>	<b>31/08/2023</b>	<b>31/08/2022</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	20 761	36 549
Sur opérations en capital	276	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>21 037</b>	<b>36 549</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	29 809	40 341
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>29 809</b>	<b>40 341</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-8 773</b>	<b>-3 793</b>
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>6 150 876</b>	<b>5 435 361</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>6 106 331</b>	<b>6 571 523</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>44 545</b>	<b>-1 136 161</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

ANNEXE



## Règles et méthodes comptables

### Objet social et moyens mis en œuvre

Elle a pour objet la pratique de toutes les activités et sports subaquatiques associées ou connexes, notamment la nage avec accessoires. Elle favorise par tous les moyens appropriés, sur le plan sportif, artistique, culturel ou scientifique, la connaissance, l'étude et la protection du monde et du patrimoine subaquatique et des milieux aquatiques en général.

A ce titre, elle a notamment pour missions :

- d'organiser, de développer et de promouvoir l'ensemble des activités et sports subaquatiques ainsi que les disciplines associées ou connexes nécessitant l'utilisation d'accessoires constitués soit de palmes, soit de masque, soit de tuba, soit de tout autre dispositif permettant la respiration en immersion et plus généralement, toutes celles qui, dans les domaines aquatique et subaquatique, requièrent une maîtrise spéciale et des connaissances spécifiques permettant l'action sportive de l'homme dans l'eau, à l'aide d'accessoires. Elles se pratiquent en milieu artificiel ou naturel : mer, eau calme (lacs et rivières) et eau vive, sur le territoire métropolitain ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer et collectivité d'outre-mer ;
- d'étudier et d'agir pour le respect, la préservation et la protection de l'environnement aquatique et subaquatique ;
- de contribuer, d'une manière générale au développement durable ;
- d'assurer les attributions d'une fédération délégataire prévues par le Code du Sport ;
- de contribuer au rayonnement de la France en promouvant au plan international le « savoir-faire » de la Fédération ;
- de contribuer au « savoir nager » ;
- d'enseigner le secourisme et de participer, notamment sur demande des autorités compétentes, à des missions de secours ou de recherches en milieu subaquatique.

Elle ne poursuit aucun but lucratif et s'interdit toute décision ou manifestation présentant un caractère politique, confessionnel ou discriminatoire. Elle permet l'égal accès à tous les licenciés aux organes de direction. Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte d'éthique et de déontologie fédérale.

Elle assure les missions prévues par les dispositions du Code du Sport et celles conformes à son objet.

### Annexe

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 4 614 897 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 44 545 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. A compter de l'exercice clos le 31 août 2022, la FFESSM a appliqué le plan comptable association ANC 2018.06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Faits caractéristiques

Les manifestations ont été autorisées à compter de l'exercice 2022.

Des mesures ont été prises sur l'exercice permettant le retour à l'équilibre des comptes de l'association (augmentation des tarifs).

### Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Logiciels	1 à 3 ans
Structure	40 à 50 ans
Toiture	40 ans
Ravalement	20 ans
Menuiseries extérieures	20 ans
Electricité, câblage	15 ans
Chauffage, climatisation	15 ans
Plomberie, sanitaires	15 ans
Peintures, tapisserie	10 ans
Sols	15 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel et outillage	3 à 5 ans
Mobilier de bureau et informatique	3 à 4 ans

### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Produits et charges

La validité des licences fédérales porte sur une période de 15 mois et demi du 15 septembre N au 31 décembre N+1 et leur prise en compte en produits s'effectue sur la période de 15 mois et demi en fonction de la date d'achat de la licence.

La période des licences encaissées au-delà du 31 août 2023 a été comptabilisée en produits constatés d'avance.

Les primes d'assurance relatives à ces licences portent sur la période du 15 septembre N au 30 septembre N+1, mais selon l'usage, c'est l'ensemble du millésime qui est assuré.

La revue Subaqua fournit à la Fédération des exemplaires gratuits destinés principalement à l'information des clubs et fournit également des pages gratuites à la Fédération destinées à l'information des lecteurs. Hormis l'incidence de la TVA, ces opérations sont comptabilisées symétriquement comme charges de la Fédération et comme produits de la revue Subaqua.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire

## Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,80%.

Le montant ainsi obtenu s'élève à 185.436,53 euros.

## Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, certaines activités lucratives accessoires et non prépondérantes font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. La répartition du compte de résultat relatif à ces opérations fait l'objet du tableau particulier ci-joint :

	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Chiffre d'affaires	209.809	4.927.523
Résultat avant impôts	- 356.013	400.558
Impôt sur les sociétés	0	0
Résultat net	- 356.013	400.558



# Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 312 350		105 417
<b>TOTAL</b>	<b>2 312 350</b>		<b>105 417</b>
Terrains	277 911		
Constructions :	1 347 536		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	264 367		
Installations :	192 522		9 513
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	1 024 793		
Matériel :	59 758		
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	652 208		15 944
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
<b>TOTAL</b>	<b>3 819 096</b>		<b>25 456</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :	962		
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	914		
<b>TOTAL</b>	<b>1 877</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 133 323</b>		<b>130 874</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		11 364	2 406 403	
<b>TOTAL</b>		<b>11 364</b>	<b>2 406 403</b>	
Terrains			277 911	
Constructions :			1 347 536	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencets et aménagt. const.			264 367	
Installations :		5 214	196 821	
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencets et aménagt. divers			1 024 793	
Matériel :			59 758	
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier		49 359	618 792	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>		<b>54 573</b>	<b>3 789 980</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :			962	
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			914	
<b>TOTAL</b>			<b>1 877</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>65 937</b>	<b>6 198 260</b>	



## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 948 522	304 055	11 364	2 241 213
<b>TOTAL</b>	<b>1 948 522</b>	<b>304 055</b>	<b>11 364</b>	<b>2 241 213</b>
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	447 724	32 129		479 852
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	153 885	29 854		183 739
Installations techniques, matériel et outillage industriel	168 182	15 394	5 214	178 363
Installations générales, agencements et aménagements divers	743 285	67 219		810 504
Matériel de transport	54 187	1 394		55 580
Matériel de bureau et informatique, mobilier	527 316	57 121	49 359	535 078
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>2 094 579</b>	<b>203 111</b>	<b>54 573</b>	<b>2 243 117</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 043 101</b>	<b>507 166</b>	<b>65 937</b>	<b>4 484 329</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acq. de titres de particip.							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>DOTATIONS NON VENTILÉES</b>							
			<b>REPRISES NON VENTILÉES</b>				
						<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



## Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglementées</b>				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Risques et charges</b>				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	224 752		39 315	185 437
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL II</b>	<b>224 752</b>		<b>39 315</b>	<b>185 437</b>

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b>				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours	180 791	158 501	180 791	158 501
Sur comptes clients	1 334	2 838	504	3 667
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation	125		125	
<b>TOTAL III</b>	<b>182 249</b>	<b>161 339</b>	<b>181 419</b>	<b>162 169</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>407 001</b>	<b>161 339</b>	<b>220 735</b>	<b>347 605</b>
- D'exploitation		161 339	220 610	
Dont dotations et reprises : - Financières			125	
- Exceptionnelles				





## Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	914		914
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux	4 362	4 362	
Clients, usagers et comptes rattachés	674 958	674 958	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée	34 776	34 776	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	51 054	51 054	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	117 373	117 373	
Charges constatées d'avance	276 806	276 806	
<b>TOTAL</b>	<b>1 160 744</b>	<b>1 159 829</b>	<b>914</b>

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	425 872	425 872		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	116 970	116 970		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	103 809	103 809		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	10 633	10 633		
Autres impôts, taxes et assimilés	10 415	10 415		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	181 584	181 584		
Produits constatés d'avance	1 500 618	1 500 618		
<b>TOTAL</b>	<b>2 349 901</b>	<b>2 349 901</b>		



## Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2023	31/08/2022
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	1 500 618	1 207 930
<b>TOTAL</b>	<b>1 500 618</b>	<b>1 207 930</b>

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2023	31/08/2022
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	276 806	174 628
<b>TOTAL</b>	<b>276 806</b>	<b>174 628</b>

## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2023	31/08/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 474	64 046
Dettes fiscales et sociales	173 464	331 729
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	162 562	181 698
<b>TOTAL</b>	<b>499 500</b>	<b>577 472</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2023	31/08/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	897	5 276
Autres créances	36 870	8 449
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		75
<b>TOTAL</b>	<b>37 767</b>	<b>13 800</b>

Commentaires : néant

 **Honoraires des commissaires aux comptes**

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	17 400
Conseils et prestations de services	
<b>TOTAL</b>	<b>17 400</b>

Commentaires : néant

 Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	12	3
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>3</b>

Commentaires : néant



# Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/08/2023	31/08/2022	Ressources par origine	31/08/2023	31/08/2022
<b>Emplois de l'exercice</b>			<b>Ressources de l'exercice</b>		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels		
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	24 530	15 000
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>TOTAL I</b>					
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
<b>TOTAL II</b>					
Frais de fonctionnement III		66 198			
<b>TOTAL EMPLOIS</b>		<b>66 198</b>	<b>TOTAL RESSOURCES I</b>	<b>24 530</b>	<b>15 000</b>
Dot. aux prov. et dépréciations IV	35 756		Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V			Utilisat. des fonds dédiés anté. III		
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
<b>TOTAL</b>	<b>35 756</b>	<b>66 198</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 530</b>	<b>15 000</b>
			<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)</b>		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		-51 198
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>		<b>-51 198</b>

Contributions volontaires en nature	31/08/2023	31/08/2022		31/08/2023	31/08/2022
<b>Emplois de l'exercice</b>			<b>Ressources de l'exercice</b>		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
<b>TOTAL I</b>			Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/08/2023	31/08/2022
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
<b>Fonds dédiés en fin d'exercice</b>		



## Variation des fonds dédiés - Contributions financières

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
ERASMUS						35 756	
<b>TOTAL</b>						<b>35 756</b>	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif  
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts





## Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	3 510 609	-1 511 351			1 999 258
Report à nouveau	-375 190	375 190			
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 136 161	1 136 161	44 545		44 545
<b>Situation nette</b>	<b>1 999 258</b>		<b>44 545</b>		<b>2 043 803</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>1 999 258</b>		<b>44 545</b>		<b>2 043 803</b>